



OFFRE D'EMPLOI

Agent de surveillance de la voie publique / Assistant temporaire de Police municipale

Descriptif de l'emploi

Pendant la saison estivale 2026, la municipalité renforce le poste de Police Municipale, qui se compose du responsable du service et d'un agent ASVP/ATPM à l'année, par l'apport de 3 ASVP/ATPM.

Deux agents sont recrutés pour la période du 01/05 au 15/09/2026 et le troisième pour la période du 01/07 au 31/08/2026.

Les agents évolueront en équipe de deux minimums, en véhicule sérigraphié ASVP ou en vélo électrique. Ils seront sous le commandement du responsable du service.

Les missions demandées seront la verbalisation du stationnement payant (env. 400 places) et gênant, l'accueil et le renseignement des vacanciers, la prise de contact avec agent de sécurité sur la plage, MNS, restaurateurs. La Police municipale étant dotée d'arme de catégorie B1°, des services de nuit (22h-02h), en heures supplémentaires, seront proposés aux agents, de par leurs qualités d'ATPM.

Missions / conditions d'exercice

- assurer la surveillance des voies publiques
- surveiller et relever les infractions au stationnement payant
- surveiller et relever les infractions au stationnement relevant du code de la route
- faire respecter les réglementations incombant aux agents de surveillance de la voie publique
- rôle primordial d'accueil et de renseignement des administrés et vacanciers
- renforcer le policier municipal dans ses missions,
- patrouille possible de nuit en renfort du responsable de la police Municipale

Profils recherchés

- contact direct avec la population
- travail en équipe, en lien avec la police municipale
- travail le samedi et le dimanche
- horaires irréguliers, avec amplitude variable : soirées, week-ends, jours fériés
- rythmes variables en fonction des événements
- disponibilité et adaptabilité
- respect de la déontologie et sens du service public
- port d'une tenue spécifique, distincte des agents de Police Municipale
- Condition d'assermentation liée aux prérogatives exercées
- être titulaire du permis B
- maîtrise de l'outil informatique

Date prévue du recrutement : 01 mai 2026 ou 01 juillet 2026

Date limite de candidature : 01 mai 2026

Informations complémentaires :


Durée du contrat : 2 agents du 01/05 au 15/09/2026 + un agent du 01/07 au 31/08/2026

Temps de travail : 35 heures hebdomadaires

Conditions d'exercice : travail les week-ends et jours fériés

Jours de repos en semaine

Responsable du service de Police Municipal : M. Frédéric LOUIS

 06 86 88 72 86

 mairie.police@veyrier-du-lac.fr